

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL N° 39

Mercredi 23 mai 2012

Secrétaire de mairie : Muriel TRAPATEAU

Secrétaire de séance : Fanch DANTEC

Présents : Le Maire : Jean-Louis VIGNON, Pascale CORRE, Nathalie ABIVEN, Yvan BRISHOUAL, René RAUD, Julien POUPON, Hervé LE MENS, Fanch DANTEC, Rémi LE BERRE

Excusés : Sébastien GALLET, Annie MOAL, Bernard CORNEC et Yvon LE BRAS ont donné respectivement pouvoir à Jacques BEAUCHAMP, Julien POUPON, Hervé LE MENS et Jean-Louis VIGNON.

Rémi LE BERRE annonce qu'il devra quitter la séance à 21h55 et qu'il donne pouvoir à Pascale CORRE pour la suite des débats

Le compte-rendu du conseil municipal n° 38 du 23/03/2012 est adopté à l'unanimité

1- SUBVENTIONS MUNICIPALES

Associations communales	2011	Proposées 2012
Tous ensemble	350	350
Amis de Trévarn	200	200
Anciens combattants	110	/
Animation école	1400	1400
Association de chasse	120	/
Club de bricolale	400	400
Des idées et des mains	100	150
Comité d'animation	1100	1700
ESM	1100	1100
Tennis de table	0	/
Fleur de Mékong	160	170
Le P'tit Ciné	300	400
Livre Echange	1750	1800
Scrap Lann Urvan	150	150
Solidarité Enfants du Monde	160	/
Naturvan	400	430
Les Poquelins de St Urbain	270	300
Associations sportives et culturelles		
Elorn Hand Ball	50	16
Chorale Kan ar Vag	8	8
Judo club de Daoulas	66	70
Foyer socio-éducatif Coat Mez	413	448
Associations diverses		
Jardin d'éveil	40	32
Secours Catholique	100	150
Secours Populaire	200	200
FNATH	40	50

APPMA Daoulas	80	80
Association maire du canton	150	150
Centre nautique Loperhet	30	16
CLCV	50	50
Elorn olympique basket	100	/
Pays de Landerneau Athlétisme	40	40
Croix d'or Alcool Assistance	25	25
Activité physique de l'enfant	40	/
Association Treizerien	25	25
Papillons blancs Finistère	10	/
Aide à domicile CCAS Daoulas	50	/
Don du sang	40	25
Nouvelles subventions		
Elorn olympique Landerneau		56
Union rugby Landerneau		16
Dourdon		60
ADMR		100
Dojo landernéen		136
Bugale Aman		8

Après en avoir débattu et rappelé que les demandes de subvention doivent être adressées à la mairie selon les règles prévues, le conseil municipal décide :

- d'accorder une subvention exceptionnelle de 1000 € à l'animation école pour le financement d'une professionnelle pour la préparation du spectacle de la kermesse de l'école ;
- de mettre en suspend la subvention de l'ADMR (100 €) en attendant que la situation financière de cette association soit éclaircie.

Une subvention exceptionnelle avait également été accordée au comité d'animation pour la réalisation du char à l'occasion du carnaval.

Dans le tableau ci-dessus lorsque aucune somme n'est proposée, c'est parce que l'association n'a pas fait de demande.

Sur les 12 000 € budgétés, le conseil affecte 9 550 € aux associations locales et 1 661 € aux autres associations et réserve 789 € pour les futures demandes éventuelles.

Vote : 13 pour, 1 contre (René RAUD).

2- AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTION DU KANDI

Le Maire rappelle que le conseil avait donné son accord pour que la commune participe au financement des travaux de cristallisation du Kandi de Penbran à hauteur de 20% du plan de financement avec un maximum de 10 000 €. Celui-ci se trouve sur le territoire communal et constitue un des jalons sur « la route des toiles et du lin » qui est en projet régional.

Planning de l'opération :

Tâche	échéance	Intervenant	Remarque
VALIDATION PROGRAMME	AVRIL 2012	COMMUNES	envoi consultation
ENVOI DOSSIER SUBVENTION (REGION ET CG 29)	MAI 2012		délibération conseil
APPEL D'OFFRE MOE	juin 2012	COMMUNE / CCPLD	
CHOIX MOE	JUILLET 2012	COMMUNE	
ETUDE	SEPTEMBRE/NOVEMBRE	MOE	
APPEL D'OFFRE	DECEMBRE 2012	MOE	
DELIBERATION/NOTIFICATION	JANVIER 2012	COMMUNE	délibération conseil
DEBUT DES TRAVAUX	FEVRIER 2013		
LIVRAISON	PRINTEMPS 2013		

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

	MONTANT	TAUX
REGION BRETAGNE	9 320,00 €	20,00%
CONSEIL GENERAL DU FINISTERE (Contrat de territoire)	18 640,00 €	40,00%
COMMUNAUTE DES COMMUNE DU PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS (fond de concours)	9 320,00 €	20,00%
COMMUNE DE SAINT URBAIN	9 320,00 €	20,00%
TOTAL OPERATION (HT)	46 600,00 €	

Le conseil vote pour autoriser les demandes de subventions auprès de différents partenaires de l'opération, la commune étant maître d'ouvrage. Pour : 13, abstention : 1 (Pascale CORRE)

3- POSTES CAE

Trois recrutements ont été effectués en contrats CAE (contrats aidés de 20h d'une durée de 6 mois, renouvelable) :

- pour l'accueil mairie : Muriel BENABDERRAHMANE, cela permettra de répartir la fonction accueil-secrétariat et d'ouvrir la mairie le mercredi matin ;
- pour l'entretien des bâtiments et de l'école : Roseline MIRY ;
- pour la cantine et la garderie : Virginie MEVEL en remplacement de Maïté CHAILLEU en congé maternité.

4- TABLEAU DES EFFECTIFS

Il s'agit d'approuver ce document qui est envoyé au centre de gestion et qui concerne le personnel dépendant de la fonction publique territoriale

Les effectifs du personnel communal sont ainsi fixés :

Filière Administrative :

- 1 Rédacteur Principal
- 1 Adjoint Administratif principal de 2ème classe

Filière Technique :

- 1 Adjoint Technique Principal 2ème classe
- 1 Adjoint Technique de 1ère classe
- 1 Adjoint Technique de 2ème classe

Services Annexes (Ecole) :

- 1 Adjoint Technique Principal 2ème classe
- 2 Adjoints Techniques de 2ème classe
- 1 Adjoint Technique de 2ème classe à temps non complet

Vote : 14 pour.

5- APPEL D'OFFRE VOIRIE ET TRIBUNES DE FOOT

Concernant la voirie, il s'agit de la réfection d'une partie de la voie romaine et de la route de Penhep

ENTREPRISE	MONTANT HT
SRTP Bretagne	105 964,50 €
SACER Atlantique	104 952,98 €
EUROVIA	99 342,20 €
SCREG Ouest	111 789,90 €
BINARD	110 183,40 €

C'est l'entreprise EUROVIA qui a été retenue

Vote : 14 pour.

Concernant les tribunes de foot, il y avait un premier lot pour la réfection des tribunes et un deuxième lot pour la sécurisation de l'annexe.

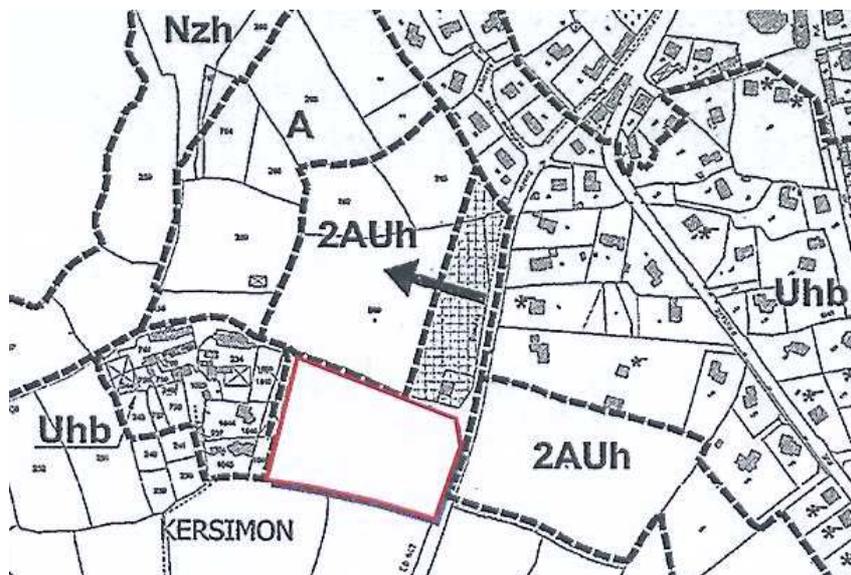
Entreprise	TOTAL HT		TOTAL Général HT
	Lot 1 Tribunes	Lot 2 Annexe	
MECO	26 526,00 €	/	26 526,00 €
L'HOSTIS	24 485,77 €	4 327,35 €	28 813,12 €
BFI	/	4 810,00 €	4 810,00 €

C'est l'entreprise L'HOSTIS, une entreprise locale, qui a été retenue

Les travaux devraient démarrer après le 15 juin

Vote : 14 pour.

6- PUP PROJET URBAIN PARTENARIAL KERSIMON – EDF + EXTENSION BORNE INCENDIE



Cela concerne le lotissement de Kersimon qui va nécessiter un renforcement électrique et un renforcement de la canalisation d'eau pour l'alimentation de la borne incendie

Il est demandé une participation au lotisseur au travers du PUP. Pour la partie électrification la totalité des frais : 6 800 €, sera à la charge du lotisseur. Pour la canalisation d'eau, étant donné l'existence de d'autres terrains constructibles dans le voisinage, le calcul de la participation du lotisseur sera fait au prorata de la surface utilisée soit : 5 214 €. Le coût total du renforcement du réseau d'eau est de 22 000 €, la différence sera donc supportée par la commune qui la récupérera ensuite au fur et à mesure des constructions.

Vote : 12 pour, 2 abstentions (Jacques BEAUCHAMP et Yvan BRISHOUAL).

7- CONVENTION RESEAU D'EAU BEUZIDOU POUR TREFLEVEZ

La commune de Tréflévez fait des travaux sur son réseau d'eau à Beuzidou. Cela fait l'objet d'une convention qui concernera aussi le réseau de fibres optiques. La participation demandée à la commune de Saint-Urbain est de 2 074 €.

Vote : 14 pour.

8- NOUVEAU STATUT SIVURIC

Cela concerne le transfert au SIVURIC (une personne et un véhicule) du service portage de repas à domicile (80 clients) que le foyer Claude Pronost de Landerneau assurait pour Landerneau et les communes limitrophes.

Les communes adhérentes au SIVURIC sont donc appelées à se prononcer pour rajouter Landerneau dans la convention avec le SIVURIC.

Vote : 14 pour.

9- TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISE

La procédure de désignation des jurés d'assise avait été rappelée lors du conseil municipal n° 22 du 27 avril 2010.

Cette fois-ci le tirage au sort a désigné :

Laurence CADIOU, Marie-Louise ALPAERTS et Raymond KERDONCUFF.

10- TABLEAUX DE PERMANENCE ELECTIONS LEGISLATIVES 10 ET 17 JUIN 2012

Législatives 1^{er} tour 10 juin 2012

8h – 10h30	10h30 – 13h	13h – 15h30	15h30 – 18h
Jean-Louis VIGNON	René RAUD	Julien POUPON	Fanch DANTEC
Pascale CORRE	Jacques BEAUCHAMP	Hélène GOURMELON	Maurice GUELLEC
Annie MOAL	Serge POUPON	Marie-Claude LOUBOUTIN	Anne-Marie DANTEC
Yvan BRISHOUAL	Odile THOMAS	Raymond LOUBOUTIN	Amélie MOAL

Législatives 2^{ème} tour 17 juin 2012

8h – 10h30	10h30 – 13h	13h – 15h30	15h30 – 18h
Hervé LE MENS	René RAUD	Julien POUPON	Jean-Louis VIGNON
Pascale CORRE	Yvan BRISHOUAL	Eliane LE BERRE	Fanch DANTEC
Annie MOAL	Sébastien GALLET	Hélène GOURMELON	Serge POUPON
Martine ALPAERTS	Michel CORNEC	Maria MARCHALAND	Amélie MOAL

11- REGIME FORESTIER

La délibération est reportée au prochain conseil après avoir eu des précisions concernant le plan de gestion qui accompagne le passage en régime forestier.

LA PAROLE DES ADJOINTS

René RAUD présente la modification du réseau informatique de la mairie qu'il est en train de réaliser et qui permet de séparer le réseau internet du réseau mairie lequel sera étendu à tous les bureaux pour l'accès à l'imprimante.

Hervé LE MENS annonce la mise en place à la fin septembre du tri sélectif sur la commune. Il s'agit de rapprocher le tri des usagers pour un meilleur rendement et une plus grande responsabilisation. Ne subsistera donc à l'éco-point que le container à verre. Après avoir été testé sur les communes de Loperhet et Saint-Divy le tri sélectif sera étendu à l'ensemble des communes de la CCPLD.

Une réunion d'information aura lieu demain à 20h et la vente des containers se fera samedi 2 juin de 8h30 à 12h30 au hangar municipal. Il sollicite la présence d'élus pour donner un coup de main.

Les containers collectifs seront retirés sauf à trois endroits pour une question d'accès. Le ramassage se fera alternativement : une semaine, les ordures ménagères et la semaine suivante, le tri sélectif.

Nathalie ABIVEN indique que le marché va avoir 4 ans le 1^{er} juin, il tourne avec deux, trois commerçants.

Au niveau du SIVURIC, elle signale l'embauche d'un CAE pour l'entretien des bâtiments et le portage des repas ainsi que la tenue d'une commission restauration où les parents peuvent intervenir, à Saint-Urbain les enfants réclament des légumes et des fruits.

Pascale CORRE présente les grandes lignes d'un rapport qu'elle a préparé concernant l'ALSH. La fréquentation stagne malgré la mise en place des quotients familiaux l'an dernier.

310 familles sont utilisatrices pour 477 enfants, 40% des enfants sont de Loperhet. Avec le système des QF, 26% des familles paient moins qu'avant, pour la commune de Saint-Urbain le surcoût est de 1 000 € et la participation atteint 15,9 %. La fréquentation pour Saint-Urbain concerne 44 familles pour 71 enfants différents.

Nathalie ABIVEN fait part d'une demande de parents pour une ouverture au mois d'août.

Concernant les MESANGES, dans le budget prévisionnel 2012 il est demandé 1 000 € en moins aux communes dont la part est importante et représente 40 %, la participation de Saint-Urbain est de 8,90 %. L'activité des bénévoles a été chiffrée à 14 000 €.

Concernant la présence au foyer de l'animateur de la MPT, Nathalie ABIVEN signale que ce n'est pas évident de savoir quand il est là ou pas.

Pascale informe d'autre part qu'elle a participé à une réunion au niveau des communautés de communes de Landerneau - Lesneven concernant l'accueil des enfants handicapés, notamment les plus de 13 ans, dans les différentes structures. Ce groupe de travail va continuer à se réunir.

LA PAROLE DES CONSEILLERS

Yvan BRISHOUAL signale que la kermesse de l'école aura lieu le 10 juin à partir de 13h30.

Jacques BEAUCHAMP informe qu'il y aura un concert avec Philippe DAVID le 24 juin à la chapelle de Trévarn et ensuite le 27 juin à 18h30 à Ty Kreis-Ker avec les élèves de l'école des instruments traditionnels de Saint-Urbain. Une demande a aussi été faite auprès de l'évêché pour un autre concert le 1^{er} juillet dans la chapelle de Trévarn.

Fanch DANTEC évoque un courrier, qu'il a envoyé aux membres du conseil municipal suite au compte-rendu de Hervé LE MENS à propos d'une réunion avec le GRT GAZ concernant un projet de canalisation de gaz devant traverser la commune de Saint-Urbain pour alimenter la future centrale à gaz de Landivisiau, dans lequel il s'interroge sur la légalité de l'arrêté préfectoral relatif à ce projet dans la mesure où l'enquête publique n'a pas eu lieu.

Le Maire lui répond que la réponse à cette question relève de la préfecture.

LA PAROLE AU PUBLIC

Amélie Moal informe que les Poquelins de Saint-Urbain donneront une représentation de leur pièce de théâtre le samedi 22 juin à Ty Kreis-Ker.

Le Maire informe que la mairie sera fermée mardi 29 juin, le personnel étant en formation.

*Le prochain conseil est fixé au
mardi 3 juillet à 18h30
il sera suivi d'un casse-croûte.*